

FINANCEMENT BAFA DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-ARTOIS

La Communauté de Communes du Sud-Artois (CCSA) peut prendre en charge une partie du coût de votre formation BAFA ou BAFD.

Pour le BAFA, elle prend en charge :

70 % du coût de la formation générale
puis 50 % du coût du stage d'approfondissement ou de qualification, après validation du stage pratique.

Le montant total de l'aide est plafonné à 500 € pour l'ensemble de la formation générale et du stage d'approfondissement ou de qualification. La CCSA règle directement l'organisme de formation.

Les conditions d'accès :

Avoir au moins 16 ans au premier jour de la formation.

Si votre demande est acceptée, votre inscription à la formation doit être réalisée par la CCSA auprès de l'UFCV, le seul organisme avec lequel elle travaille.

Attention : si vous vous inscrivez vous-même auprès d'un organisme de formation, la CCSA ne pourra pas prendre en charge le financement.

Dans le cadre du dispositif, vous devez également :

Effectuer votre stage pratique pendant l'été dans l'un des accueils de loisirs de la CCSA.

Après l'obtention du BAFA, travailler une nouvelle session estivale dans l'un des accueils de loisirs de la CCSA en tant qu'animateur diplômé.

Pour demander l'aide, vous devez rédiger une lettre manuscrite expliquant vos motivations et l'adresser à :

Monsieur Daniel Tabary
Vice-Président en charge du service Enfance-Jeunesse
Communauté de Communes du Sud-Artois
5 rue Neuve - CS 30002
62452 Bapaume

La demande peut être envoyée par courrier ou par mail à lpetit@cc-sudartois.fr.

Après réception de votre demande, vous serez convoqué à un entretien. Si celui-ci est concluant, la CCSA vous adressera une convention à signer. Vous devrez également vous inscrire sur le site officiel du BAFA afin d'obtenir votre numéro d'inscription Jeunesse et Sports.

Pour connaître les modalités précises de financement et effectuer votre demande, consultez [le protocole de financement BAFA proposé par la CCSA](#).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Laëtitia Petit au 03 21 59 17 17 ou à l'adresse lpetit@cc-sudartois.fr.

<https://www.cc-sudartois.fr/jeunesse/accueils-de-loisirs-3-13-ans/financement-bafa>

Communauté de Communes du Sud-Artois:

5 rue Neuve
30002 - Bapaume
<https://www.cc-sudartois.fr/>